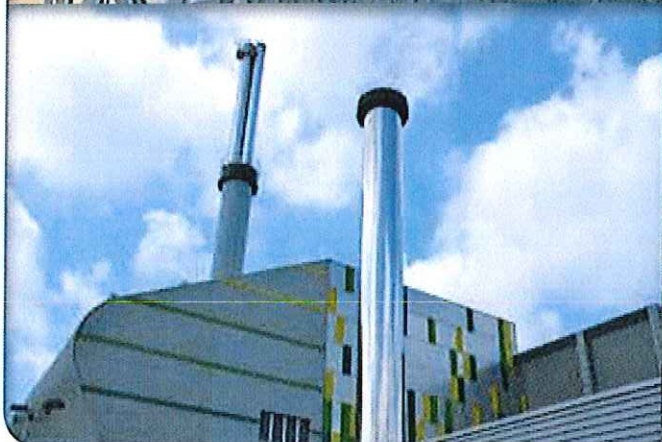


# Financement de la transition écologique

GRUPE



**> Sur la période 2013-2017, une enveloppe de prêts sur fonds d'épargne de 20 Md€ est ouverte à l'ensemble du secteur public local, dont 5 Md€ sont spécifiquement réservés au financement de projets liés à la transition écologique.**

## Le livret A utile aux territoires

La Caisse des Dépôts, gestionnaire de l'épargne réglementée (livret A, livret de développement durable et livret d'épargne populaire), accompagne le financement de projets de développement des territoires, grâce à des prêts de long terme à taux privilégiés.

> Depuis 2004, le fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts accompagne les projets structurants du secteur public local, via des prêts de long terme. En 2013, dans la continuité des enveloppes thématiques précédentes, une enveloppe de 20 Md€ a été ouverte pour financer les projets de long terme concourant au développement des territoires.

En 2014, au sein de cette nouvelle enveloppe, 5 Md€ sont réservés pour financer à taux avantageux les projets contribuant à la transition énergétique.

**CROISSANCE VERTE**

# Prêt croissance verte

## OBJET

Le prêt croissance verte permet de financer les investissements du secteur public local dans le domaine de la transition écologique. Sont potentiellement éligibles :

- la rénovation énergétique de bâtiments publics, ainsi que la construction de bâtiments publics à énergie positive ;
- les transports propres (notamment TCSP, infrastructures ferroviaires...) ;
- les énergies renouvelables.

## EMPRUNTEURS ÉLIGIBLES

- Les collectivités territoriales et leurs groupements
- Les établissements publics rattachés à une collectivité territoriale (Régie, CCAS/CIAS, GIP)
- Les établissements publics de santé, les établissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC) et leurs groupements
- Les établissements publics universitaires
- Les sociétés privées dans le cadre de PPP (hors concession)

## QUOTITÉ DE FINANCEMENT

Besoin d'emprunt sur l'opération	Financement possible
Jusqu'à 5 millions d'euros inclus	100 % du besoin
Plus de 5 millions d'euros	50 % du besoin

## CARACTÉRISTIQUES FINANCIÈRES

Durée	De 20 à 40 ans	
Taux	TLA + 75 pb	
Préfinancement	60 mois maximum, possible sous conditions	
Amortissement	Échéance prioritaire	Capital prioritaire
Taux de progression de l'échéance	de - 3 % à 0,50 %	-
Révisabilité	Simple révisabilité, double révisabilité et double révisabilité limitée	Simple révisabilité
Différé d'amortissement	60 mois maximum, possible sous conditions	
Mobilisation des fonds	Durant la phase de préfinancement ou, au plus tard, deux mois avant la première échéance	
Périodicité des échéances	Annuelle, semestrielle ou trimestrielle	

## INDEX

Révisable livret A	Livret A + 75 pb
Révisable Inflation	Selon barème mensuel (neutralité actuarielle selon les conditions en vigueur sur le livret A)

75914 Paris cedex 13

Tél. : 01 58 50 00 00

<http://www.prets.caissedesdepots.fr>

